

24 mai 2007

**Déclaration de S.E. M. Srgjan Kerim,
Président élu de la 62^{ème} Session de l'Assemblée Générale,
à l'occasion de son élection au poste de Président**

Madame la Présidente, Monsieur le Secrétaire général, distingués représentants, chers amis,

C'est pour moi un moment très émouvant. C'est un très grand honneur que d'avoir été élu président de l'Assemblée générale à sa soixante-deuxième session, et c'est très sincèrement que je remercie l'ensemble des États Membres de leur appui unanime. Je remercie en particulier le Groupe des États d'Europe orientale pour son soutien inébranlable.

Je tiens également à saluer la Présidente de l'Assemblée générale, Mme Al Khalifa, pour sa conduite des travaux de l'Assemblée et pour tout ce qu'elle a accompli. Elle a fait fond sur le Sommet mondial de 2005, accroissant en particulier le rôle de l'ONU dans la paix et la sécurité, renforçant le Conseil économique et social et mettant en place des structures qui permettront éventuellement d'ouvrir des négociations sur la réforme du Conseil de sécurité.

Je voudrais assurer le Secrétaire général Ban Ki-moon de mon ferme appui aux initiatives qu'il prend et à son action mobilisatrice dans le renforcement du rôle que joue l'ONU dans le maintien de la paix et dans la revitalisation du Secrétariat, ainsi qu'à sa volonté d'accroître la cohérence et l'efficacité du système des Nations Unies.

Dans l'exercice de l'autorité dont est doté le Président de l'Assemblée générale, il convient de consacrer tous les efforts nécessaires pour assurer le respect des idéaux et des valeurs des Nations Unies. Je puis assurer l'Assemblée que je m'acquitterai de mes devoirs d'une façon équilibrée, mûrement réfléchie et franche, dans le plus grand respect de la dignité de chacun des États Membres.

Le multilatéralisme est profondément enraciné dans l'histoire de l'humanité. Je voudrais illustrer ce constat en citant le philosophe de la Grèce antique, Aristote :

« Ainsi, presque tous les sujets de délibération, presque toutes les propositions que soutiennent les orateurs dans une assemblée délibérante, se réduisent à cinq chefs principaux; ce sont les revenus, la guerre et la paix, la défense du pays, l'importation et l'exportation, enfin la législation. »

Plus que jamais, le monde a besoin d'un multilatéralisme efficace. Les Nations Unies doivent être au cœur de ce multilatéralisme. Pour l'Assemblée générale, cela signifie que nous devons autant que possible nous occuper de questions de fond. La revitalisation va bien au-delà de l'amélioration des procédures.

Les grands enjeux de notre époque dépassent les frontières : mondialisation, changements climatiques, terrorisme, immigration et développement durable ne peuvent pas être entièrement réglés dans les limites des frontières nationales ni au niveau régional.

L'ONU a subi des échecs. Cependant, il ne faut pas toujours en chercher les principales causes dans les déficiences du système des Nations Unies, mais parfois dans le manque de volonté politique de chacun des États Membres de coopérer au sein du cadre multilatéral.

[L'orateur poursuit en français]

Aujourd'hui, parler de gouvernance, c'est bien sûr parler de gouvernements, mais aussi de citoyens. L'ère régaliennne de la négociation interétatique pure est révolue dans ce domaine : l'avenir de la planète est l'affaire de tous. Le développement durable doit être une entreprise démocratique, inclusive et participative.

La gouvernance de demain, la gouvernance démocratique, doit associer tous les niveaux décisionnels. Un projet de réforme crédible ne saurait se tromper de génération : la gouvernance internationale de l'environnement se doit d'être à l'image de l'esprit démocratique qui anime la mission de l'Assemblée générale.

[L'orateur reprend en anglais]

Les scientifiques et les experts nous ont dit la désagréable vérité sur le réchauffement de la planète. À cet égard, je voudrais faire l'éloge des travaux récents du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. À présent, il revient au monde politique, au monde des entreprises et à la société civile de prendre le relais. Les changements climatiques ont des répercussions sur tous les aspects de notre vie quotidienne, qu'il s'agisse de l'environnement, de la santé, de l'énergie, du développement économique, des droits de l'homme, de la paix, de la sécurité ou de la gouvernance mondiale. Alors que la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques constitue le cadre de négociation sur les changements climatiques en ce qui concerne l'action globale, l'Assemblée générale doit être l'encreinte de l'action concertée. Le débat doit se concentrer sur les liens entre l'innovation technologique, l'énergie renouvelable et l'environnement. Ensemble, nous pouvons lutter contre les changements climatiques et parvenir à une croissance économique dynamique et au développement durable.

Alors que nous sommes à mi-chemin de l'échéance de 2015, nous devons intensifier nos efforts pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Il est clair que nombre d'entre eux ne seront pas atteints. En Afrique notamment, réaliser les OMD n'est pas seulement une mise à l'épreuve de notre capacité de remplir nos engagements; c'est avant tout une mise à l'épreuve de nos obligations morales et des valeurs éthiques qui sont énoncées dans la Charte des Nations Unies. Pour réaliser ces objectifs ainsi que d'autres objectifs de développement, nous devons être plus exigeants avec nous-mêmes ainsi qu'avec l'Organisation. Si l'ONU veut apporter une contribution véritable et mieux satisfaire les besoins des pays en développement, elle doit accroître la coordination et la cohérence à l'échelle du système.

Parmi les autres priorités de la soixante-deuxième session, je relève les suivantes : examen des progrès de la mise en œuvre de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies; préparation de la conférence internationale de suivi sur le financement du développement, qui se tiendra à Doha, et de la réunion commémorative consacrée aux enfants; élaboration d'autres mesures concrètes visant la réforme du Conseil de sécurité, un aspect vital du programme de réforme globale de l'ONU. En outre, étant donné qu'il est de plus en plus urgent de développer un sentiment de respect pour autrui, qui peut sous-tendre la compréhension mutuelle, l'amitié et la paix, nous devons continuer à favoriser et à promouvoir le dialogue entre les civilisations pendant la soixante-deuxième session.

Je vois l'avenir et la pertinence de l'ONU en tant qu'organisation fondée sur des réseaux ouverts et en tant que réseau tenant compte des idées de la société civile, des organisations non gouvernementales, des entreprises, des universités, des médias et de l'opinion publique mondiale.

Que cela nous plaise ou non, dans certains domaines, nous nous heurtons à des divergences grandissantes sur des questions vitales pour la pertinence future de l'Organisation. Nous avons tous la responsabilité de rechercher inlassablement des compromis audacieux, basés sur un plus grand respect mutuel. Après tout, nous partageons tous l'idéal commun de vivre dans un monde plus sûr et plus prospère.

Je sais que le compromis n'est pas le cri de ralliement le plus retentissant. À cet égard, je voudrais citer le grand philosophe allemand Emmanuel Kant, qui a dit un jour : « L'homme a été taillé dans un bois si tordu qu'il est douteux qu'on en puisse jamais tirer quelque chose de tout à fait droit. » À mon avis, c'est pour cette raison que nous devons dénouer des nœuds.

Nous avons la chance que certains des diplomates les plus brillants et les plus compétents au monde, présents ici à l'ONU, à New York, participent à cet effort commun. Je leur promets ma conscience, ma compassion et mes compétences.

Par la décision que l'Assemblée a prise aujourd'hui est reconnu l'attachement de mon pays aux principes inscrits dans la Charte des Nations Unies, notamment sa contribution à la promotion d'une plus grande stabilité et d'une plus grande coopération dans le Sud-Est de l'Europe. En fait, mon pays a activement participé à l'Organisation des Nations Unies depuis sa création, en 1945.

Au nom de mon pays, la République de Macédoine, et en mon nom, je remercie les membres de l'Assemblée générale.